

TROUVEZ UN APPRENTI PROCHE DE CHEZ VOUS



6000

apprentis
en 2022



167

établissements
publics



1200

sessions de formations
Diplômes et titres professionnels
du niveau 3 au niveau 6 en 2021

maforpro-occitanie.fr



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE
Crédits photographiques et illustrations : iStock
Publication : Service communication à la formation professionnelle initiale,
continue et à l'apprentissage de la Région académique Occitanie

RECRUTEZ VOS TALENTS
DE DEMAIN EN APPRENTISSAGE

RECRUTEZ UN APPRENTI

POURQUOI DEVENIR TUTEUR ?

TRANSMETTRE POUR DEMAIN

- › Former l'apprenti à vos besoins, à votre culture d'entreprise et à son environnement
- › Transmettre vos savoir-faire et connaissances
- › Aider l'apprenti à s'insérer durablement dans le monde du travail
- › Faire évoluer les ressources humaines de votre entreprise pour conduire votre projet
- › Investir dans les talents de demain.

QUI PEUT DEVENIR APPRENTI ?

- › **Jeunes de 16 à 29 ans révolus.** À partir de 15 ans si le jeune a terminé son cycle du secondaire.
- › **L'apprenti en situation de handicap**, quel que soit son âge, bénéficie d'aménagements particuliers compte tenu de son statut de travailleur handicapé.

- › Les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise.
- › Les sportifs de haut-niveau.

QUELLE SERA LA RÉMUNÉRATION ?

- › Les apprentis ont le statut de salarié. À ce titre, ils perçoivent un salaire calculé selon un pourcentage du SMIC.
- › Ce pourcentage varie en fonction de l'âge, de l'année de contrat et de l'année de formation.
- › Exonération de charges salariales jusqu'à 79% du SMIC.

QUEL FINANCEMENT ?

Les OPCO (opérateurs de compétences) prennent en charge le coût de la formation après la signature d'une convention entre l'entreprise et le centre de formation.

QUELLE AIDE POUR LES EMPLOYEURS ?

UNE AIDE À L'EMBAUCHE

L'aide versée à toutes les entreprises pour les contrats d'apprentissage conclus entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023, pour un apprenti majeur ou mineur, sera de 6000€ pour la 1^{ère} année d'exécution du contrat.

Toutes les infos sur :

travail-emploi.gouv.fr



NOS SERVICES ?

- › Accompagnement dans la recherche d'un apprenti
- › Formation sur mesure permettant de concilier les besoins de l'entreprise et le profil de l'apprenti
- › Suivi en entreprise pendant la durée de la formation
- › Aide à l'ingénierie financière
- › Accompagnement dans les formalités administratives
- › Service de médiation disponible tout au long du contrat en apprentissage

COMMENT RECRUTER ?

